



Fédération Nationale des Cinémas Français

Communiqué de presse commun

Paris, le 30 novembre 2005

LA FNCF ET CIELECRAN SIGNENT UN ACCORD DE COOPERATION

La FNCF (**Fédération Nationale des Cinémas Français**) et le réseau CIELECRAN, spécialisé dans la vidéotransmission sur grand écran de spectacles et d'événements, ont signé aujourd'hui un accord qui a pour objet de définir les modalités de coexistence et de coopération entre les salles de cinéma et les salles de spectacles CIELECRAN. Cet accord est destiné d'une part à éviter aux salles de cinéma représentées par la FEDERATION une concurrence de CIELECRAN dans les domaines de l'exploitation cinématographique et d'autre part de favoriser les synergies entre CIELECRAN et la FEDERATION sur l'exploitation de programmes non cinématographiques.

Au terme de cet accord, CIELECRAN s'engage à ne pas exercer, du fait de ses activités, une concurrence directe avec les salles de projection membres de la Fédération Nationale des Cinémas Français, notamment en ne diffusant pas des œuvres cinématographiques. De son côté, la FEDERATION s'engage à faire valoir l'intérêt social et culturel des activités de CIELECRAN auprès de ses membres.

Jean Labé, Président de la Fédération, et Xavier Gouyou-Beauchamps, Président de CielEcran, indiquent que cet accord devrait « ouvrir la voie à des coopérations fructueuses, sur le terrain, entre CielEcran et les exploitants de salles afin d'apporter à ceux-ci des programmes de complément, notamment à destination des scolaires, des retraités, des amateurs de théâtre et de retransmissions de spectacles vivants. »

Quelques mots sur la FNCF

La Fédération Nationale des Cinémas Français regroupe la quasi totalité des 5300 salles de cinéma françaises dans toute leur diversité : grandes entreprises nationales, petite et moyenne exploitation, salles art et essai, municipales, etc. Elle a été créée en 1945.

Le rôle fondamental de la FNCF est d'être le représentant de l'ensemble des salles de cinéma face à tous les interlocuteurs potentiels : pouvoirs publics, autres diffuseurs du film, chaînes de télévision (hertziennes, cryptées, câblées, par satellite) et vidéo. La FNCF peut être amenée à intervenir dans tout autre domaine dès lors qu'il concerne l'intérêt général de l'exploitation et du cinéma et est présente pour des

dossiers aussi importants que l'éducation à l'image, le cinéma numérique ou encore la lutte contre la piraterie.

La FNCF a également comme rôle fondamental la promotion du cinéma au travers de campagnes de communication et d'opérations nationales telles que La Fête du Cinéma, Le Printemps du Cinéma ou plus récemment, La Rentrée du Cinéma.

Président : Jean Labé

Délégué général adjoint : Olivier Snanoudj

Quelques mots sur CielEcran

CielEcran a pour objectif la décentralisation culturelle. Pour cela, CielEcran propose aux communes et salles de spectacles un abonnement permettant au public d'avoir accès aux meilleurs spectacles et manifestations culturelles en vidéo transmission haute résolution et sur grand écran.

Deux spectacles sont proposés en direct chaque semestre.

CielEcran est d'ores et déjà présent dans 88 départements et dans toutes les régions françaises. Plus de 150 salles sont équipées et abonnées. D'autre part, CielEcran ne se contente pas de relayer des images, mais assiste les collectivités dans la mise en place et le suivi des équipements adaptés.

CielEcran est une filiale d'Antalis-TV et de la COPAT

Présidents : Xavier Gouyou-Beauchamps, Jean-Louis Vilgrain

Directeur général : Marc Welinski

Contact presse FNCF

15 rue de Berri – 75008 Paris

www.fnct.org ou fnct@fnct.org

Olivier Snanoudj: Tél : 01 53 93 76 76

Contact presse CielEcran

Agence Rue du Louvre

Michelle Lair – email : ml@ruedulouvre.fr - Tél : 01 40 13 79 52

Pour plus d'informations : www.cielecran.fr ou 01 58 88 32 21 ou contact@cielecran.fr.